

On s'adresse à l'imprimeur  
du Gouvernement.  
Il sera payé par les  
parties au trimestre et  
années.

ANNONCES : 1 franc la ligne  
AU COMPTANT.  
S'adresser à l'imprimeur du  
Gouvernement.

# MESSAGER DE TAHITI.

## PARTIE OFFICIELLE.

### ESTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie.

#### ARRÊTÉ

qui fixe le prix de la journée de traitement à l'Hôpital de Papeete pendant l'exercice 1853.

Le chef de division, commissaire impérial près les îles de la Société.

Vérité le compte général des dépenses du service de l'Hôpital de Papeete pour l'exercice 1852.

En vertu de l'article 7 de l'ordonnance du 28 avril 1843, rendue applicable aux îles de la Société.

ARRÊTÉ :

Art. 1<sup>e</sup>.

Le prix de la journée de traitement à l'Hôpital de Papeete reste et demeure fixé comme il suit :

Pour les officiers de la division et ceux qui commercent français, à raison de six francs journaliers.

Pour les marins de commerce étranger, les particuliers, et généralement toutes personnes étrangères aux services publics, qui, sur leur demande, obtiendront leur admission à l'Hôpital, à raison de six francs par jour.

6 francs.

Art. 2.

Ces fixations serviront de base pour régler les remboursements à faire à la caisse coloniale, au compte de l'exercice 1853.

Sont et demeurent maintenues toutes les dispositions réglementaires pour le mode d'admission à l'Hôpital et la police intérieure de l'établissement.

Art. 3.

Le chef du service administratif est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré à la majorité et au contrôle et inscrit au *Bulletin officiel de la colonie*.

Fait à Papeete le 1<sup>er</sup> avril 1853.

*Le commissaire impérial,*

PAGE.

Le secrétaire archiviste du Gouvernement,

Sigle : L. FEUTRAY.

## PARTIE NON OFFICIELLE.

### NOUVELLES DIVERSES.

Nous extrayons des journaux anglais les nouvelles suivantes :

*Proclamation du général Radetzky.*

— Don à la source du 6 une bande de militaires armés de dagues attaquaient isolément les officiers et les soldats avec l'intention de les massacrer; quelques-uns furent tués, et 54 plus ou moins dangereusement blessés. Rienqu'il du plus profond respect pour la plus inviolable de tous les crimes, l'assassinat, mais il fut très difficile d'employer les mesures les plus sévères contre la ville de Milan; car il y avait trop de personnes suspectes.

— La ville est mise en état de siège; il sera maintenu avec la plus grande sévérité, et Milan ne supportera toute la rigueur et toute la sévérité.

— Tous les étrangers suspects seront expulsés de la ville. 3<sup>e</sup> La ville de Milan aura à pourvoir à la subsistance des blessés tant qu'ils vivront et à l'entretien des familles de ceux qui ont été tués.

— Jusqu'à ce que les procureurs et les investigateurs du crime qui vient d'être commis soient livrés, la ville de Milan devra à payer les dépenses extraordinaires de la garnison; seront examinées et comparées les personnes bien connues pour leur attachement au Gouvernement, quelque soit la classe de la société à laquelle elles appartiennent.

— Je me réserve d'indiquer en outre à la ville de Milan, suivant ce qui résultera de l'enquête déjà commencée, la pension qu'elle aura mérité.

— Pour calmer les craintes, je porte à la connaissance du public qu'aucun détordre n'a troublé la tranquillité des autres villes du royaume.

— Le correspondant du *Times* dit tenir des renseignements que le soulèvement de l'Italie devait être en France le sujet d'une révolution d'assassinat sur la personne de l'Empereur Napoléon III.

— Le général Castellane, à Lyon, a déclaré que si des troubles s'élevaient en Savoie il traverserait la frontière avec ses troupes.

— L'Empereur paraît contemplant en public...

— Trente navires ont été frêts par les marchands de Paris pour apporter de la glace de Suède dans les ports de France.

— Les lettres de France disent que les commandants étrangers commandent dans les îles de l'Océanie, dont font bien partie les îles de la Société, et que les deux dernières ont été déclarées au commerce du printemps, comme l'habitude dans les Etats-Unis ont contribué les premiers à donner la vie au commerce de l'Océanie qui reçoit aussi de nombreuses commandes en Brésil. Lyon pourra à peine satisfaire aux demandes qui lui arrivent de toute part.

— Dans son discours d'ouverture à l'assemblée législative, l'empereur Napoléon III a déclaré vouloir réduire de 30,000 hommes

l'effectif de l'armée. Cette nouvelle a produit une impression très-favorable sur la Bourse à Paris et à Londres. Le journal augustin ou nous parlions ces renseignements en rend compte dans les termes suivants :

#### DÉSASTRES DE L'AFRIQUE.

— Sénateurs et députés, une année s'est écoulée depuis que je vous ai rappelé à votre réunion dans cette assemblée pour inaugurer la commission qui devait vérifier les œuvres que le peuple a à construire. Depuis cette date, nous avons été témoin de la honte et de la misère qui rongent, a accédé le celoté au sein de leurs familles de la majorité des hommes qui avaient été traités avec une sévérité nécessaire. La richesse naturelle s'est accrus à un tel point que le travail n'a pas pu égaler à la demande des besoins de l'industrie. L'activité a été dévorée d'abord dans toutes les branches de l'industrie. Le théme progrès s'est réalisé en Afrique, où notre armée vient de se distinguer par d'héroïques succès. La forme du Gouvernement a été changée sans choc, par le libre suffrage du peuple. Mais le résultat a été une catastrophe. La haine a été maintenue sans faiblesses. Tous les pouvoirs ont reconnu le nouveau Gouvernement. La France a maintenu des institutions qui peuvent se défendre d'eux-mêmes et dont la stabilité ne dépend pas de l'opinion publique.

— Ces résultats n'ont pas coûté grand effort, par ce qu'ils étaient dans l'esprit de tous et pour l'entrée de tous. A eux qui doutaient de leur importance je répondis qu'il y a peine qu'aujourd'hui la morte de la morte levant aux barbares de l'Afrique la morte de la morte, nous pourrions regretter que jamais la liberté n'ait été fondée sur une politique durable; elle le coronna quand il a été consolidé par le temps, et solidifié par la force. Mais, nous savons que l'homme incorrigible, et de l'ordre des loups, qui possède de leurs terres passées et de leurs dépossédements, persistent obstinément à ne tenir aucun compte de la volonté nationale, nitant la réalité des faits, et qui, au milieu d'un mer de devoirs de jour en jour, ne voit pas que l'ordre de la morte de la morte ait été donné à la liberté, je répondrai que jamais la liberté n'a été fondée sur une politique durable; elle le coronna quand il a été consolidé par le temps, et solidifié par la force. Mais, nous savons que l'homme incorrigible, et de l'ordre des loups, qui possède de leurs terres passées et de leurs dépossédements, persiste obstinément à ne tenir aucun compte de la volonté nationale, nitant la réalité des faits, et qui, au milieu d'un mer de devoirs de jour en jour, ne voit pas que l'ordre de la morte de la morte ait été donné à la liberté, je répondrai que jamais la liberté n'a été fondée sur une politique durable; elle le coronna quand il a été consolidé par le temps, et solidifié par la force.

— Ces résultats n'ont pas coûté grand effort, par ce qu'ils étaient dans l'esprit de tous et pour l'entrée de tous. A eux qui doutaient de leur importance je répondis qu'il y a peine qu'aujourd'hui la morte de la morte levant aux barbares de l'Afrique la morte de la morte, nous pourrions regretter que jamais la liberté n'ait été fondée sur une politique durable; elle le coronna quand il a été consolidé par le temps, et solidifié par la force. Mais, nous savons que l'homme incorrigible, et de l'ordre des loups, qui possède de leurs terres passées et de leurs dépossédements, persiste obstinément à ne tenir aucun compte de la volonté nationale, nitant la réalité des faits, et qui, au milieu d'un mer de devoirs de jour en jour, ne voit pas que l'ordre de la morte de la morte ait été donné à la liberté, je répondrai que jamais la liberté n'a été fondée sur une politique durable; elle le coronna quand il a été consolidé par le temps, et solidifié par la force.

— Nous verrez, messieurs, par le budget qui vous sera présenté, que notre position financière n'a jamais été meilleure pendant les vingt dernières années, et que le revenu public est assez au-delà de l'obligation. Nous devons, dans l'efficacité de la force armée, déjà diminué de 30,000 hommes dans le cours de l'année dernière, sera immédiatement réduit de 20,000.

— Le plus des lois qui vous seront présentées n'auront pas au delà de l'obligation financière, c'est à dire la preuve que notre situation est des plus favorables. Les échanges sont heureux quand les Gouvernements ne se trouvent pas dans la nécessité d'avoir recours à des moyens extraordinaire.

— Remerciez donc la Providence pour la protection visible qu'elle a accordé à nos amis; et je vous invite dans cette voie de fermeté et de sévérité à faire sans arrière-pensée, qui sont la cause de la violence, et préviennent aussi contre réserves. Comptez sur Dieu et sur nous-mêmes ainsi que sur le mutual appui que nous nous devons; soyons fiers de voir en aussi peu de temps ce grand pays pacifié au-dedans, honore, et débors.

#### MORTEURS TAHIENNES.

— Nos lecteurs se rappellent l'arrêté par lequel le gouvernement a cru devoir défendre la upaupa, dans toujours accompagnée et suivie d'excès regrettables. La ronde que nous publions aujourd'hui en donnera l'idée, bien affaiblie toutefois par la décence du langage.

#### LA HOUPAHOUEAH. (*Uto no te upaupa*).

#### RONDES DES ARIOVS (1).

Air note par M. Noctua... z.

(ou des Bohémiens.)

Oah! le pahes (!) bat, oah! (2)

Jourde jote,

Oah! le pahes (!) bat, oah!

Corrois à la heupu-heupuah (1).

Chalumeaux de Taditra,

Ant douzous d'autre;

Chalumeaux de Taditra;

Sonnez, le bonheur nous-luita,

Frache et parfumée entrea;

Tout le bonheur nous-luita,

Qu'ameur appela,

Frache et parfumée entrea,

Dés qu'un assens le nommera (3).

Aux jalous disois « shous! » (6)

Hors la ronde

L'épe qui grande!



Aux jaloux disons « shouala »  
Dieu même à l'enfer les voit.

Quand sur son cocotier monta  
Mammatoisse  
Qu'un mari coffee,  
Quand sur son cocotier monta.

Voltige, nympha de Para,  
Désil, de geste  
Et la jambe testé;  
Vellige, nympha de Para,  
Sens tes Neurs, désir nature.

Bondis, crise épars, dans l'heure (8).  
Gorgie nuit,  
Éblouit la veue;  
Bondis, crise épars, dans l'heure;  
Ta cendre s'y débrouille.

Tournoyres, îles de Marro :  
Cocotier triste  
Ahou, ahou ahou ;  
Tournoyres, îles de Marro.  
Sans voiles, ta beauté vaincra (10).

## H.

Oahi ! le pahon bas, oahi !  
Jours de joie,  
Oh ! t'es déesse moie !  
Oahi ! le pahon bas, oahi !  
Humérâma la houphouphap.

Dents blanches ont misché Tava (11);  
Dents sa toufie;  
Ardes ! la houphouphap;  
Dents blanches ont misché Tava,  
D'un coup défenseur Tapous (12) !

Viernes, plongez-y le tahs (13);  
Coup empêle,  
Asa ! la houphouphap;  
Viernes, plongez-y le tahs;  
Sur vos lèvres l'amour boira.

Beauté qui cramoït s'envirera :  
Est française caresse;  
Beauté qui cramoït s'envirera,  
Et d'oreilles son sein gonflera.

L'Urt (14) m'inspire : « oaoal » (15)  
« Ehi-mé »  
Qu'on s'entremèle !  
L'Urt m'inspire : « oaoal »  
« Volupté, son autre Atous ! » (16)

Si l'amour s'aggrave, il rira :  
Nouvelle flamme,  
Si l'amour s'égare, il rira;  
Son feu dans tout trop déclara.

« Tourrons, tourrons, sonne l'apa (17);  
Qu'en s'amusse !  
L'heure est propice ;  
Tourrons, tourrons, sonne l'apa !  
En festins le chœur s'entâga. »

Le jour s'étânt, seudan voli  
Qu'en lisas  
Un couple s'affâsse;  
Le jour s'étânt; moudain voilà.  
Sein contre sein que tout rouâ.

Le vent dort, pahon plus ne bat :  
Nuîl soupiré  
Un mourant dédrit;  
Le vent dort, pahon plus ne bat;  
Ci finit le joyeux sabat.

Réveillez la mémoire des vieux chefs qui, dans leurs beaux jours, ont dansé cette houphouphap Échevelée, vous verrez leur visage s'épanouir, leurs lèvres se gonfler, le plaisir briller dans leurs yeux, et du fond du cœur ils vous diront : c'était bien amusant. Et pourtant ils en tous demandé et voté la suppression comme d'un symbole du paganisme.

(1) Ariaga, sorte de Boboliffrer du haut rang, qui formaient une association dans laquelle étaient l'uniques régies.

(2) Oai cri de joie; l'orth' des poètes anacréontiques.

(3) Paha, espèce de tambour; long cylindre dont l'une des extrémités est recouverte d'une peau de requin bien tendue sur laquelle on frappe avec un bâton.

(4) Tapous, danses frénétiques.

(5) .... Au moins signe toute femme devait se prêter à ce qu'on demandait d'elle. C'était la loi du lieu.

(6) Ahua ! Cri de dépit/déception.

(7) .... La mort de l'adolescent Tahid l'histoire de cette jeune fille, pour donner une idée de la passion des Tahitiennes pour la spaghettie.

(8) Hura, figure de danse dont les mouvements sont vifs et fâcias.

(9) Ahu, vêtement jusqu'au derrière.

(10) ... A la fin de la priquette les danseuses se trouvent dans l'eau d'Hawa (l'Eau habitation) quand elle sortit des mains du Créateur.

(11) Aou, plante dont la racine macérée et fermentée donne une liqueur éthérifiante.

(12) Apas, Vieux mot qui signifie une espèce de jarre.

(13) Tahs, coupe telle d'une noix de coco.

(14) Urt, souffle divin dont se prétendaient inspirés les prophétesses tahitiennes.

(15) Oaoal, cri de joie débraîte; l'écho des houcantes.

(16) Aoua, Dieu.

(17) Apa, entrelacement des mains.

## Mouvement du port de Papeete du samedi

14 au samedi 21 mai 1853.

### ENTREZ.

14. Trois mâts américains *Julia-Ann*, capitaine Davis, 372 tonneaux, 29 hommes d'équipage, 150 passagers, venant de San-Francisco, sur lest, en 31 jours.

15. Baleinier américain *Gay-Head*, capitaine Wood, 390 tonneaux, 30 hommes d'équipage, venant de la pêche, 125 barils.

Devant le port du 18 au 21. Trois mâts américains *Huntress*, capitaine Lambert, 800 tonneaux, 24 hommes d'équipage, venant des Sandwich, en destination pour les Etats-Unis, 7,000 barils d'huile et des fanons.

### DATIMENTS SORTIS.

16. Goélette française *Otaha*, capitaine Levis, pour les Paumotou, objets d'échange, 10,000 francs.

18. Goélette coloniale *Tanemera*, commandée par M. Mabire, houenant de vaisseau, pour Ana et les Marquises.

18. Goélette chilienne *Jenny-Lind*, capitaine Lantrop, pour Valparaiso, 116 tonneaux huile, 1-bouteille de perles, huile de cocos, jus de citron, 93,250 francs.

19. Goélette coloniale *Papeete*, commandée par M. Bigrel, enseigne de vaisseau, pour Mautea.

19. Goélette française *Yemarie*, capitaine Taiy, pour Ana, sur lest.

21. Trois mâts américain *Julia-Ann*, capitaine Davis, pour Port-Philip, ses passagers.

### ARSENAL DE FARÉ-UTE.

Le 16. Le trois mâts chilien *Mercedes-Montes* a accosté le quoi pour prendre les dispositions nécessaires pour s'abattre. Il débarque son lest.

Le 20, à 11 heures du matin, la goélette américaine *Velasco* a été mise à l'eau.

Cette goélette sera halée du nouveau surcale lundi pour mettre en place sa fausse quille.

### AVIS.

Suivant jugement du tribunal de commerce des îles de la Société, en date du 13 mai 1853, M. Louis Lange, capitaine du trois mâts chilien *Mercedes-Montes*, appartenant à MM. Sanchez frères de Valparaiso, est autorisé à emprunter à la grosse, sur le corps, quille, agrès et appâts dudit navire la somme de 20 à 25,000 francs.

En conséquence, mardi, 24 mai prochain, à une heure de relevée, il sera, par le ministère et en l'étude de M. Robin, notaire, à Papeete, procédé à l'adjudication au rabais du prêt à la grosse de la somme de 20 à 25,000 francs.

S'adresser pour les conditions de l'adjudication, à M. Robin, notaire, à Papeete.

### NOTICE.

In accordance with the judgment rendered by the tribunal of commerce of the Society Islands, on the 13 day of May 1853, Mr. Louis Lange, captain of the chilian ship *Mercedes Montes*, belonging to messers Sanchez brothers, of Valparaiso, is authorised to borrow upon the hull, keel, spars and rigging of said vessel, for the sum of from 20,000 to 25,000 francs.

Accordingly, on tuesday 24th of May next, at one o'clock in the afternoon, tenders will be received by and in the office of Mr. Robin, notary at Papeete, for the purpose of according to the lowest offer, a bottomry bond for the sum of from 20 to 25,000 francs.

Apply, for conditions, to Mr. Robin, notary at Papeete.

Le gérant : BIOT.